

L'ancienne église de Kembs (1504-1782)

De l'ancienne église paroissiale au vocable de Saint Jean-Baptiste, dont le bâtiment a précédé celui actuellement en place, il ne subsiste aucune trace sur le terrain. Nous ne savons pas grand-chose sur cette église reconstruite après les dévastations du XV^e siècle, au cours duquel, après le passage des écorcheurs en 1444-45, il ne subsista que deux ou trois maisons à Kembs. Elle s'élevait dans les grandes lignes à l'emplacement de l'église actuelle, sans pouvoir dire avec précision son implantation dans l'enceinte ecclésiale ou « Kirchhoff ».

Cependant les peu nombreux documents qui nous sont conservés donnent un certain nombre d'indications intéressantes.

Lettre d'indulgence de 1504 du cardinal PERAULT

L'intérêt de ce document est qu'il marque d'une preuve au moins vraisemblable l'étape de la construction d'une église à Kembs. Au nombre des toutes premières recommandations aux « fidèles-chrétiens » qui viendront à l'église de Kembs pour bénéficier de cette indulgence de 50 jours, le cardinal qui passait par Kembs en allant de Strasbourg à Bâle, recommanda que l'église soit réparée dans ses structures et ses édifices. Cela permet d'appuyer fermement l'idée d'une reconstruction de l'église de Kembs à cette époque. Cette église du début des années 1500 est très vraisemblablement celle qui subsistera jusqu'en 1782.

Notes sur l'histoire de l'église de Kembs de 1504 à 1782

Lorsque le hasard nous a gardé l'un ou l'autre des comptes annuels on découvre effectivement certains détails intéressants. En 1603, des réparations sont demandées, le toit devrait être couvert à neuf, au moins celui du chœur. En 1679, on note que des travaux de réparation de l'horloge du clocher ont été exécutés par un horloger de Belfort. En 1740, il a fallu à nouveau faire réparer les fenêtres suite à des dégâts.



Essai de représentation de l'ancienne église de Kembs (1504-1782) par Bernard HILFIGER en 1999

Plan et description de l'ancienne église de Kembs

En 1771, « la communauté de Kembs délibéra de la nécessité qu'il y a à reconstruire à neuf » son église paroissiale. Il était patent que la nef était réellement exiguë et insuffisante pour contenir le nombre de fidèles car la population de Kembs était passée depuis 1568 de 250 à 700 âmes environ.

A l'époque et suivant le droit usuel en Haute-Alsace, la responsabilité de l'Église incombe à deux institutions distinctes. La communauté villageoise doit entretenir la nef où se tiennent les fidèles. Le chœur endroit le plus saint de l'église, ainsi que la sacristie et le clocher s'ils sont attenants au chœur relèvent des soins des décimateurs.

A Kembs, seuls les décimateurs extérieurs, soit le magistrat de Bâle (50 %), la Maison Reinach (40 %) et le prince-évêque de Bâle (10 %) doivent couvrir ces frais.

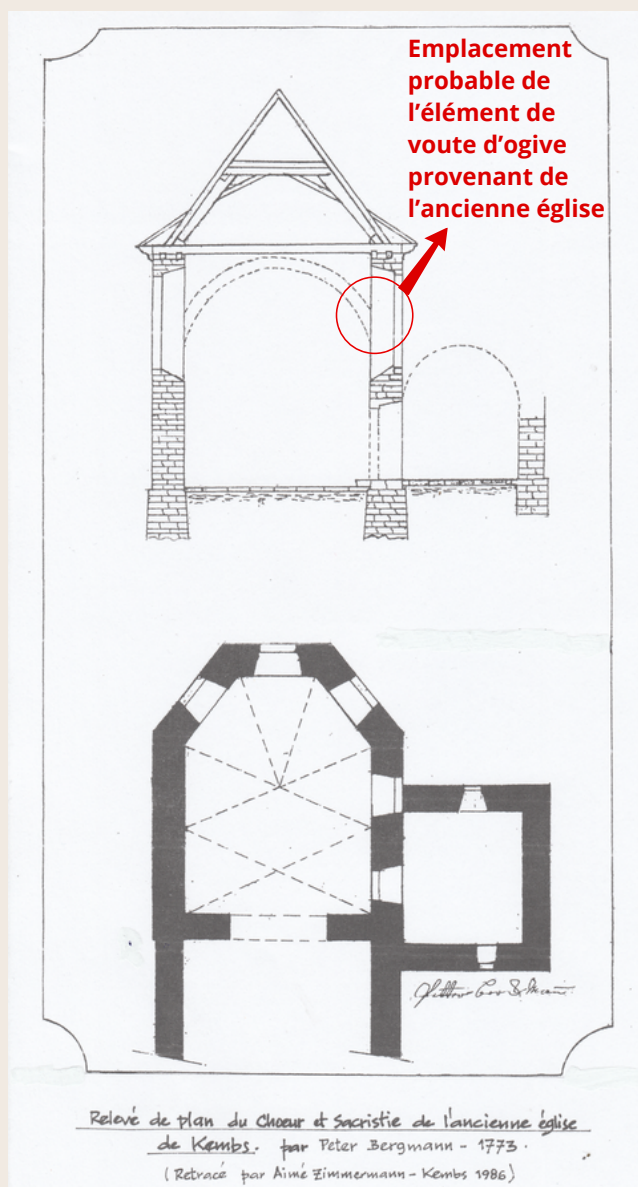
Pourtant ils se partagent seulement la moitié de la dime, l'autre moitié revenant au curé pour sa « compétence ».

La nef et le clocher étaient donc à la charge de la communauté de Kembs. Dans le projet de reconstruction celle-ci voulait conserver le clocher, qu'elle considérait comme un ouvrage encore très solide.

La dépense d'un clocher étant à peu près aussi importante que celle d'une nef, il était normal que les parties payantes y regardent à deux fois avant d'accepter de faire à la fois les frais de l'un et de l'autre.

De leur côté les décimateurs ne voulaient pas faire abattre le chœur, sous prétexte qu'il était en bon état.

En 1773, les décimateurs donnèrent mission au maître maçon Peter BERGMANN d'établir un état du chœur et de la sacristie - seuls objets de leur préoccupation - probablement pour prouver que ces deux parties de l'église sont en bon état, ce que BERGMANN trouva effectivement.



Il réalisa en même temps le seul croquis fidèle qui nous subsiste de la figure de l'ancienne église.

- le chœur mesure seize pieds de large et douze pieds de long
- la hauteur au sommet de la voûte est de 18 pieds et deux pouces

En 1777, Kembs s'adresse à l'Intendance d'Alsace à Strasbourg pour lui dire « que les décimateurs refusent de se prêter à l'amiable demande sous prétexte que le chœur est en état ».

Kembs s'adresse également à Monsieur CHAUFFOUR - l'aîné, l'un des maîtres du barreau de Colmar et en obtient un premier avis qui l'amène à relancer les décimateurs et leur laisse signifier que : « forcée de rebâtir et d'agrandir son église paroissiale elle les prie de reconnaître par une expertise rapide la vétusté et l'insuffisance tant de la nef que du chœur actuels ».

En 1778, une commission d'expert, composée d'architectes renommés de Haute-Alsace, Messieurs CHASSAIN, RITTER et ZELLER, vient alors inspecter le bâtiment et relève pour la nef les cotes suivantes :

- longueur 59 pieds et sept pouces y compris le clocher qui est placé devant
- largeur 17 pieds et deux pouces et au dit clocher quatorze pieds et trois pouces, le tout hors-œuvre mur à mur
- la hauteur est de quatorze pieds et dix pouces.

A noter que le pied de roi fait 0,3248 m.

Selon la levée de plan de Peter BERGMANN, que la description complémentaire des architectes vient heureusement compléter et confirmer, nous avons connaissance des cotes et dispositions de la nef et du clocher et une indication supplémentaire : le pavé de la nef est environ 0,80 m plus bas que le sol du cimetière se trouvant autour de l'église. On descendait donc dans l'église !

Il apparaît donc que la figure de l'ancienne église de Kembs est une « église-boyau » - la largeur de la nef étant à peu près la même que celle du chœur et que sa configuration générale était conforme au modèle usuel de la région.

En 1779, après une visite et expertise contradictoire réalisée par les mêmes architectes qu'en 1778, ces derniers estiment qu'il faut un nouveau chœur dans la proportion convenable à la nouvelle nef indispensablement nécessaire aux paroissiens.

Vers la fin de l'année 1779, les décimateurs donnèrent leur accord pour le projet de reconstruction du chœur et de la sacristie.

En début d'année 1780, la communauté de Kembs fut autorisée par l'Intendant d'Alsace, M. de la GALAIZIERE ; à reconstruire la nef et le clocher de leur église paroissiale.

En 1782, après presque trois siècles d'existence, l'ancienne église, au fil du temps devenue vétuste et trop petite, fut entièrement démolie et ses pierres servirent partiellement à la construction d'une nouvelle église qui est celle encore en place actuellement.

Un fragment de pierre taillée conservé, avec sa peinture d'origine, provenant de l'ancienne église, probablement d'une voute sur croisée d'ogive (caractéristique de la construction gothique).

Il était pris dans la maçonnerie du chœur de l'église actuelle et fut descellé à la demande de Bernard HILFIGER et d'Aimé ZIMMERMANN lors des travaux de rénovation extérieure de l'église en 1999.

Depuis 2023, il est exposé et mis en valeur à la Maison du Patrimoine.

Société d'Histoire de Kembs
Aimé ZIMMERMANN



Un fragment de pierre taillée conservé, avec sa peinture d'origine, provenant de l'ancienne église

Sources

Louis ABEL. 1986. in *Kembs en Sundgau Rhéan*, l'église et l'architecte du XVIII^e siècle François Antoine ZELLER, 1740-1816.